

Immigration—Loi

Aujourd'hui, je vois la même difficulté. Nous devons parfois traiter de questions qui sont très impopulaires parmi les Canadiens. J'ose dire, madame la Présidente, que nous savons qu'à court terme, ce projet de loi a toutes les chances d'être populaire, mais qu'à long terme, quand les Canadiens auront surmonté leur réaction initiale, ils verront que c'est un mauvais texte de loi. Naturellement, il est bien évident que le ministre se doit d'être bon administrateur.

[Français]

Le ministre doit être un bon administrateur comme ministre responsable. Mais le ministre, surtout le ministre de l'Immigration, a une immense responsabilité. C'est celle d'expliquer aux Canadiens et aux Canadiennes, aux Québécois et aux Québécoises l'importance de l'immigration, l'importance des réfugiés et, évidemment, de dire: Nous punirons ceux qui en abusent.

Je regarde ici un collègue, l'honorable député de Duvernay (M. Della Noce), et je suis très sincère dans ce que je vais lui dire, n'est-il pas un extraordinaire exemple de ce qu'est mon Canada? Voilà un député qui n'est pas né au Canada et qui siège ici à la Chambre des communes. J'ai des collègues ici, le député, mon critique de l'immigration, il n'est pas né au Canada. Il y a le député critique à la justice, il n'est pas né au Canada. Il y a l'ancien ministre de l'Environnement, il n'est pas né au Canada. Il y a notre champion des petites entreprises, il n'est pas né au Canada. Je vous ai nommé les cinq députés d'origine italienne, cinq, six, aucun d'entre eux n'est né au Canada.

Alors, il faut savoir expliquer aux Canadiens et aux Canadiennes, aux Québécois et aux Québécoises ce que cela veut dire l'immigration, ce que cela veut dire le programme ayant trait aux réfugiés, et de ne pas confondre le tout parce qu'il est arrivé un bateau, que cela a excité tout le monde et toutes les passions, et a mené à dire: On va agir et on va vous montrer que l'on va contrôler cela parce que ce n'est pas contrôlable. Qu'un grand pays comme le Canada s'énerve parce qu'il y a eu un bateau l'an passé, et un autre cette année, franchement, ce n'est pas le Canada que nous connaissons bien. Ce n'est pas le Canada que ma collègue de Québec connaît bien. Le Canada c'est un pays ouvert, un pays généreux, un pays qui doit se bâtir tous les jours. C'est cela qu'il faut comprendre dans le

domaine de l'immigration. C'est cela qu'il faut comprendre dans le programme se rapportant aux réfugiés.

Je disais lundi matin à une émission de télévision, à Télémedia, pendant une heure, avec Mathias Rioux, un animateur qui ne partage pas mes opinions politiques, je lui disais, dis-je, qu'il faut expliquer aux Canadiens et aux Canadiennes, aux Québécois et aux Québécoises l'importance de l'immigration, l'importance du programme se rapportant aux réfugiés. Notre conscience doit comprendre ce qu'est ce programme. Nos intérêts éventuels doivent nous faire comprendre ce qu'est l'immigration.

Je vais prendre 30 secondes pour finir d'une manière logique, si vous me le permettez, madame la Présidente. Nous savons que le Canada est un pays qui vieillit. Nous savons que c'est un pays où le problème de natalité est semblable et même pire que dans tous les pays du monde occidental. Alors c'est dans les intérêts des Canadiens et des Canadiennes, des Québécois et des Québécoises de comprendre l'importance de l'immigration, de comprendre l'importance de leur responsabilité dans la question des réfugiés, de comprendre jusqu'à quel point nous sommes bien au Canada et en même temps de dire qu'il ne devrait pas quand même y avoir des abus.

Mais ce projet de loi a été adopté avec une rapidité incroyable.

J'ai assisté à quelques réunions du comité, madame la Présidente, et la rapidité avec laquelle nous avons eu des témoignages fait en sorte que nous pouvons bien discuter encore quelques jours, et c'est ce que nous ferons demain en expliquant un peu mieux ce que nous voulons faire.

La présidente suppléante (Mme Champagne): Avec l'aide précieuse des employés de la Chambre des communes, nous avons pu vérifier certaines choses qui ennuyaient la Présidence en ce qui a trait à l'avis donné par l'honorable ministre d'État.

Nous concluons, à ce moment-ci, que l'avis est recevable: nous l'avons donc officiellement reçu, ce qui n'empêche aucunement les trois partis de discuter à nouveau entre eux afin d'essayer d'en arriver à une entente qui soit favorable pour tout le monde.

Comme il est 18 heures, la Chambre s'ajourne à 11 heures demain, conformément à l'article 3(1) du Règlement.

(La séance est levée à 18 heures.)